

L'esprit genevois : suite

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **6 (1868)**

Heft 23

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-179886>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Rapports sur l'exposition scolaire de Paris, en 1867, publiés sous la direction de M. A. Daguet.

Nous avons parcouru cette récente publication, mais nous ne l'avons pas encore lue ; il y a, en effet, tout un champ d'études à méditer dans ce volume et les nombreuses observations qu'il renferme méritent autre chose qu'une lecture rapide. Nous n'avons pas voulu cependant attendre plus longtemps pour dire quelques mots d'un livre qui doit intéresser non-seulement les autorités et les membres du corps enseignant, mais aussi tous ceux qui en qualité de parents ou d'amis de l'instruction désirent être renseignés sur le résultat de cette vaste enquête qui a été ouverte à Paris sur l'état de l'enseignement populaire dans tous les pays du monde.

On sait que la société des instituteurs de la Suisse romande, avec l'aide des gouvernements cantonaux de Vaud, Neuchâtel et Berne, a envoyé à Paris une délégation chargée spécialement d'étudier l'exposition scolaire qui faisait partie de l'exposition universelle. Ces délégués ont présenté des rapports, chacun sur la spécialité qu'il s'était chargé plus particulièrement d'examiner ; et c'est l'ensemble de ces rapports, coordonnés par M. Daguet, qui fait l'objet de la publication dont nous parlons.

Après une introduction dans laquelle M. Daguet rapporte les relations que les délégués suisses ont eues avec le ministre de l'instruction publique, M. Duruy, et la part qu'ils ont prise aux conférences établies à la Sorbonne en faveur des instituteurs arrivés de toutes les parties de la France, le volume contient les rapports spéciaux des délégués ; ils sont classés de la manière suivante :

1° Etude de la langue : M. Maillard, instituteur au collège-école moyenne de Nyon.

2° Etude des nombres et de l'espace : MM. Maillard et Chappuis-Vuichoud.

3° Arts : dessin, écriture, musique : M. Favre, professeur à l'Académie de Neuchâtel.

4° Sciences naturelles : géographie, histoire : M. Daguet, professeur à l'Académie de Neuchâtel.

5° Matériel d'école et appareils de gymnastique : M. Biolley, professeur au collège industriel de Neuchâtel.

6° Ecoles nationales : organisation, pédagogie et méthodes : MM. Daguet, Paroz, directeur de l'école normale libre de Grandchamp (Neuchâtel) et Biolley.

7° Enseignements spéciaux : travaux des élèves, bibliothèques populaires : M. Daguet.

Nous n'essayerons pas de présenter une analyse de ces divers rapports ; on ne résume pas une vaste collection de renseignements de toutes natures. Nous nous permettrons seulement de signaler d'une façon toute particulière le rapport de M. Favre sur l'enseignement du dessin ; c'est un plaidoyer éloquent en faveur d'une étude beaucoup trop négligée dans nos écoles ; bien des indécisions, bien des oppositions, même, devront tomber devant les raisons nombreuses que présente M. Favre, et l'étude complète qu'il fait de l'état dans lequel se trouve l'enseignement du dessin dans les divers pays de l'Europe.

S. C.

L'esprit genevois.

II.

Nos chansonniers ne se bornèrent pas à ces espiègleries. Ils firent aussi des chansons parfois réussies, souvent excellentes. Parmi les morceaux les plus populaires, voici une chanson composée en 1817, paroles et musique, par Chaponnière ; cette pièce se répandit en France très rapidement, sans être ni imprimée, ni signée, et le refrain en est resté proverbial.

Qu'il est beau ce mandement
De monsieur le grand vicaire !
Sa pastorale vraiment
A tout bon dévot doit plaire ;
Car il dit à son troupeau :
S'il est du mal sur la terre,
C'est la faute de Voltaire,
C'est la faute de Rousseau.

Si le diable adroit et fin,
A notre première mère
Insinua son venin,
C'est la faute de Voltaire,
Si le genre humain dans l'eau,
Pour expier son offense,
Termina son existence,
C'est la faute de Rousseau.

Si le Juif persécuteur,
Traînant Jésus au Calvaire,
Immola le bon Sauveur.
C'est la faute de Voltaire,
Si sous le fer d'un bourreau
On vit, depuis, chaque apôtre
Succomber l'un après l'autre,
C'est la faute de Rousseau.

Et la chanson continue ainsi pendant huit ou neuf couplets. L'assassinat de Henri IV, l'Inquisition, la St-Barthélemy, la révocation de l'Edit de Nantes : c'est la faute de Voltaire, c'est la faute de Rousseau.

Des milliers de vieillards en France les savent par cœur, sans se douter qu'ils sont du Genevois Chaponnière, qu'ils n'ont peut-être jamais entendu nommer. — L'œuvre capitale de Chaponnière est une satire politique : *Il fallait ça* ou *le Barbier optimiste*.

Le Caveau genevois eut l'idée un jour de publier ce qu'il produirait de mieux. Gaudy-Lefort fut chargé du choix et de la publication. Ainsi parut, dès 1823, l'*Almanach genevois*, calendrier littéraire, qui ne tarda pas, cependant, à indisposer le roi de Sardaigne, la morale publique et l'empereur d'Autriche. L'éditeur de cette publication dû comparaitre à l'Hôtel-de-ville.

Nos poètes militants fondèrent en 1826 le *Journal de Genève*, qui vit encore et qui a plus de vie que jamais. Dans l'origine, ce journal fut l'organe du parti le plus avancé; M. James Fazy comptait au nombre de ses fondateurs. Cependant les plus avancés d'alors passeront aujourd'hui pour d'*affreux réactionnaires*. Le journal était d'une bénignité, d'une modération vraiment exemplaires, et son opposition ressemblait fort à celle qu'il est permis de faire en France aujourd'hui.

En même temps et par d'autres moyens, nos poètes agissaient sur la société. Ils avaient pour eux les cercles, institutions genevoises et tenant lieu de salons; il se forma des sociétés religieuses, politiques, patriotiques, etc. La Société de lecture, instituée par une réunion d'hommes studieux, qui tenaient à lire les revues et les livres nouveaux, est devenue un établissement considérable qui comptait, l'an dernier, 362 sociétaires; 750 ouvrages nouveaux, les meilleurs qui aient paru en 1868, ont enrichi la bibliothèque de la Société, qui compte aujourd'hui près de 55,000 volumes.

Avant la Société de lecture, une Société littéraire avait été fondée par un savant très connu, M. Jurine; ce cercle vraiment littéraire donnait des soirées où les femmes étaient admises et couraient en foule, tout simplement pour écouter des vers. En 1829, M. Petit-Senn, accueilli avec un frémissement de plaisir, y monta sur l'estrade et lut sa *Miliciade*, dont il se vendit le lendemain 1200 exemplaires.

M. Petit-Senn fonda en 1832 un journal littéraire, le *Fantasque*, dans lequel il attaqua résolument tout ce qui lui déplaisait. Ce journal vécut cinq ans (1832-1837), bien qu'il fût l'œuvre d'une seule plume, car c'est à peine si de temps à autre quelque ami du poète y mit la main.

Tel fut ce mouvement très particulier qui commença dès 1815 et dura jusqu'à 1830 et au-delà; joyeuse insurrection de l'esprit genevois contre l'esprit calviniste, complot de chansons, d'épigrammes, de satires, d'articles plaisants et judicieux, tombant dru comme grêle sur la ténacité maussade du bon vieux temps.

Politiquement, les poètes libéraux finirent par

toucher leur but et même par le dépasser; ils ne demandaient que l'admission de la bourgeoisie lettrée dans les conseils du canton, mais ils furent débordés en 1846 par un des leurs, M. James Fazy, qui les laissant bien loin derrière lui, fit triompher violemment la démocratie la plus radicale. Dès lors le clergé ne fut pas seulement délivré, mais persécuté à son tour, banni du Grand Conseil, expulsé de l'Académie. Voltaire monta au pouvoir à la place de Calvin.

Littérairement, le succès de nos jeunes batailleurs ne fut pas moins grand, car ils forcèrent les hommes de science à compter avec les gens de lettres; ils prouvèrent que la plume est quelque chose par elle-même, et que sa force n'est pas dans l'idée qu'elle défend, mais dans la main qui la mène.

A dater du *Fantasque*, on se piqua d'écrire à Genève, on prit goût au style. — Il ne faut pas oublier que la réputation de M. Edmond Scherer était établie à Genève longtemps avant d'arriver à Paris.

Aujourd'hui les jeunes hommes du Caveau, de la Société littéraire, du *Journal de Genève*, se sont dispersés, évanouis. Les uns ont quitté le pays, d'autres les lettres; quelques-uns, en vieillissant, sont retournés à Calvin. Les derniers chansonniers ont fait des couplets orthodoxes, comme celui-ci, charmant d'ailleurs :

Un auteur que l'on m'a cité,
Nous dit : « Enfin, grâce aux lumières,
» L'âme et son immortalité
» Ne sont que de vaines chimères;
» Et franchement un homme instruit
» Ne peut se mettre dans la tête
» Qu'avec nous tout n'est pas détruit... »
Que je suis heureux d'être bête !

Gaudy-Lefort s'est éteint lentement dans une retraite inaccessible; Chaponnière est mort plein d'années; M. Salomon Cougnard est entré dans la magistrature. Seul, M. Petit-Senn est resté sur la brèche. Sa maison fut une école où tous les jeunes rimeurs de Genève ont passé : tous, surtout les pauvres qui, possédés du démon des vers et, par conséquent, rebutés partout, trouvaient chez lui une oreille indulgente toujours prête à les écouter. Ils trouvaient, de plus, à midi, la nappe mise et grand feu en hiver. Quand les vers n'étaient pas trop mauvais, le *Fantasque* les allait dire à la ville entière; quand il y en avait assez pour remplir un volume — et que le débutant n'avait qu'une bourse de poète — c'était M. Petit-Senn qui payait l'imprimeur. Ainsi ont paru les poésies de Jaques-Imbert Galloix, celles de Charles et beaucoup d'autres.

En 1848, M. Petit-Senn ouvrit dans le *Corsaire* une petite guerre d'épigrammes contre nos socialistes, qui le rendirent célèbre à Paris. Le pauvre Prudhon, qui s'en amusa fort, fut très comiquement malmené.

Le poète rentra ensuite dans la vie tranquille et retirée qu'il mène encore, entouré de ses disciples et des rares amis de son âge qui ont survécu.

M. Petit-Senn est le dernier poète essentiellement Genevois. L'esprit local, en littérature au moins,

s'est modifié, la langue même est changée. — Un dialecte aussi éloigné du français que le napolitain l'est de l'italien, fut longtemps la langue de Genève. Les grands-pères de nos contemporains comprenaient encore ce dialecte et le parlaient même, au besoin, avec les paysans. De ce patois savoyard et du vieux français auquel s'était mêlé toutes sortes de mots extravagants, était né un idiome local dont se servaient, dans leurs conversations, au commencement du siècle, la plus grande partie des Genevois — et même, en l'expurgeant un peu, la plus grande partie des écrivains.

Veut-on savoir maintenant, dit M. Marc Monnier, en terminant, ce qu'était la langue du pays et ce qu'elle est devenue, grâce au mouvement littéraire dont j'ai tâché d'indiquer l'origine? Je puis le montrer par deux citations.

Voici d'abord du patois savoyard tout pur, tel qu'il a été retrouvé et fixé par le peintre Hornung en ses *Gros et menus propos*. Je vais citer les premiers mots d'une conférence où Pessard, ami de Boège, raconte à sa manière la création du monde aux bonnes gens de l'endroit.

— « Braves zans! y ne vo faut pas lire la Bibla; si vo métaz le naz dedian, vo zètes damnâ, et vo z'allâ to draît en enfer. Ze vai vo deire, mé, tant qu'y en est, et qu'man le bon Dieu a créâ le monde. Ne vo derey point, m's'enfants, io etive le bon Dieu ni çan quy fâsive avant la création. Ze n'en sai ren du to; mais on zeur qu'y l'étime to sholet et qu'y s'ennuyave à ne ren fare, y preit 'na lanterna et se meit à all'ma to ceulex petits crésus que vo veyî dans le cié, et après y pendait sa lanterna et y fut la l'na. Et y trouva sé bravo to ce qui vegnive de fare, qu'y fait on grand fua de zoïa, on grand fua de la Saint-Dian et y fut le teleu: Et après y créâ les bêgues, les vasses, les meutons, les tièvres, lou cayons et les polailles et y leur bâilla à to à mezi. Et y créâ asse ben les peuzes, les pounézes et lou pious, ma y l'oblia de leur bâilli à mezi. Et cély poures bêques criâvont la fam qu'man des z'aigles et le bon Dieu leur deit: « Ze vo z'ai ubliâ, poures » bêques, z'en sai ben fashiâ; mais ze vai vo fare » quaqueran de bon, que vo fara pliaisi, 'na vera » golliardi. » Et y preit un bocon de dio, et y l'en fit on homme. »

Telle était la langue que nombre de gens parlaient et que tous comprenaient à Genève, il y a cinquante ans. Voici maintenant celle que parlent les écrivains; je glane au hasard dans les premières pages des *Bluettes* et *Boutades* de M. Petit-Senn:

(Ici M. Monnier cite une page de cet ouvrage au style pur et plein de finesse.)

—
—
A mes amis J. D. et S. S.

qui m'avaient promis une visite.

—
—
Vous n'êtes pas venus. J'avais pour vous attendre
Comme en un jour de fête arrangé mes salons.
Les parquets étaient blancs, un canapé bien tendre
Attendait vaillamment vos torses gros et longs.

De belles fleurs des champs embaumaient ma demeure,
Un air pur circulait partout; soins superflus,
Car le front dans la main, je vis arriver l'heure
Où les gens comme il faut ne se présentent plus.

Vous n'êtes pas venus. J'avais mis sur ma table
Avec un beau pain bis, du Gruyère de choix,
Des quatre-trois légers, du cognac supportable,
De quoi, vous le voyez, faire un souper de rois.

Trois bouteilles d'Yvorne à demi débouchées
Dans l'eau fraîche attendait vos palais altérés;
S'il l'eût fallu, leurs sœurs dans le sable couchées,
Eussent pour vos plaisirs ouvert leurs flancs dorés.

Vous n'êtes pas venus. (Ce n'est pas chose rare
Qu'un rendez-vous manqué.) J'avais, mes chers amis,
A votre intention accordé ma guitare
Pour vous chanter un brin, si vous l'eussiez permis.

J'avais fait quelques vers pour célébrer la fête
Biens gentils, bien tournés, pleins de beaux sentiments.
Vous m'y prendrez encor à me casser la tête
Pour des messieurs qui sont, ma foi, si peu charmants.

Vous n'êtes pas venus. Mes fleurs se sont fanées,
Mon bon Yvorne dort, mon Gruyère est mangé.
J'ai vendu mon cognac, vieux de quelques années;
J'ai donné mes Grandsons, cela m'a soulagé.

Mon parquet resté blanc, et mon canapé vierge,
M'ont pour le lendemain enlevé tout souci;
J'ai brûlé mes quatrains à la flamme d'un cierge;
Et leurs débris fumants m'ont inspiré ceux-ci.

Thermes de Lessus, 26 mai.

CROISIER.

Fabrication des chapeaux de paille d'Italie.

Cette industrie qui peut prendre de très grands développements ailleurs qu'en Italie vient d'être l'objet d'un rapport de M. Heuzé à la Société française d'encouragement. En voici un extrait :

Ces chapeaux se distinguent des tissus grossiers, qu'on fait à peu près partout, par leur finesse, leur souplesse et leur mode d'exécution. Cette industrie n'est pas ancienne en Italie; c'est au commencement du siècle qu'on a fait à Florence les premiers chapeaux de ce genre; l'exportation de Toscane, où elle est concentrée, n'a commencé qu'en 1825. Depuis cette époque, le commerce s'en est développé rapidement; cette exportation s'élève actuellement de 12 à 13 millions de francs pour les chapeaux, 6 à 7 millions pour les tresses, et environ 15,000 fr. pour la paille non ouvrée.

On emploie, pour cette fabrication, de la paille de blé de Toscane ou de la paille de seigle, provenant d'une culture spéciale. Les semences, qui coûtent plus cher que celles du froment ordinaire, proviennent des montagnes de Prato, Empoli, etc., où la végétation est moins vigoureuse. Elles sont répandues sur un sol léger, sablonneux, travaillé avec soin et émietté au râteau, comme dans la culture maraîchère. Chaque hectare reçoit 40 hectolitres de semence, et on ne peut arriver à des semailles bien régulières, qui sont pourtant essentielles, que par des soins particuliers. Pour cela on fractionne l'opération, répandant d'abord 2 ou 4 hectolitres, recommençant ensuite dans un autre sens avec une quantité pareille, et enfin répandant le reste dans les parties qui paraissent dégarnies; on obtient ainsi une végétation serrée, compacte, qui réduit les tiges à une par grain et les oblige à s'amincir et s'allonger.

La récolte est faite en vert, lorsque les épis sont en partie développés. La paille est divisée en poignées de 200 grammes environ; elles sont dressées sur le champ, qui en fournit de 6 à 8,000 par hectare; puis, le lendemain, elles sont étendues sur les cailloux des torrents à sec dans le voisinage, ou sur un gazon court fauché de très près, pour subir l'action